

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 26 octobre 2023 à 18 heures 30

--+--+--+--

L'an deux mil vingt trois, le vingt-six octobre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DESCHIZEAUX Jean-Claude, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseillers votants : 12
Pouvoirs : 2
Date de la convocation : 20/10/2023

Présents : BERNARD Arlette, BILLET Etienne, CHMARA Patricia, DAVIDIAN Philippe, DESCHIZEAUX Jean-Claude, GUILLOT Rémy, HINSCHBERGER Francine, MAUPPIN Yoann, OLIVETTI Charles-Edouard, TARION Sandrine, THOMASSIN Nelly.

Excusés : BAILLE Laetitia (pouvoir à DESCHIZEAUX Jean-Claude), MARTIN Dominique (pouvoir à DAVIDIAN Philippe), ROUSSET Alexandre.

Secrétaire de séance : BILLET Etienne.

--+--+--+--

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023 sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal puis signé par le président et le secrétaire de séance.

Convention de partenariat avec la CCVSC, les communes de Chaleins, Francheleins, Illiat, Messimy-sur-Saône, Mogneneins, Montceaux et le SMIDOM Veyle Saône dans le cadre du versement des fonds relatifs à la mise en œuvre du programme CEE ACTEE 2 « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique »

Monsieur le Maire rappelle que l'objectif du programme ACTEE 2 est de mettre à disposition et financer les coûts organisationnels (études énergétiques, économies de flux, outils de suivi de consommation énergétique et maîtrise d'œuvre) dans le cadre de projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Il indique que comme stipulé dans l'article 4 de la convention de partenariat signée entre la FNCCR, le SIEA et les EPCI de l'Ain, les fonds alloués sont versés aux services financiers du SIEA, coordinateur du groupement et celui-ci fera son affaire de rétribuer les sommes dues aux autres bénéficiaires, conformément à ses missions définies à l'article 3.2.1 de la convention.

Afin d'assurer la répartition et la redistribution des fonds alloués par la FNCCR, il est proposé de signer une convention de partenariat entre la communauté de communes, les communes de Chaleins, Francheleins, Illiat, Messimy-sur-Saône, Mogneneins, Montceaux et le Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères Veyle Saône.

Convention de fourrière avec la Société Protectrice des Animaux.

Monsieur le Maire rappelle que la commune ne possède pas de fourrière pour les chiens et les chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire communal.

La commune a la possibilité de confier à la S.P.A. de Lyon et du Sud-Est, par convention, le soin d'accueillir et de garder les chiens et les chats capturés.

La SPA propose la prise en charge et le transport en fourrière des chiens et des chats errants ou en divagation pour un coût de 0,80€ par an et par habitant. La convention est conclue pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Signature des conventions de mise à disposition de biens communaux pour la saison 2023/2024.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les biens communaux suivants sont mis à la disposition des associations de la commune :

- Aire de loisirs : local pour entreposer du matériel, buvette, vestiaire, terrain de pétanque, terrain de football, toilette,
- Salle d'activités de la mairie,
- Tentes pliantes.

Monsieur le Maire fait part que des conventions doivent être conclues avec les associations pour ces mises à disposition.

18h38 Arrivé de Mr OLIVETTI Charles Edouard

Informations sur les décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Monsieur le Maire doit rendre compte des décisions prises par lui dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

- Au titre de sa délégation pour exercer au nom de la Commune le droit de préemption urbain, Monsieur le Maire n'a pas exercé ce droit sur la transaction suivante :

BIENS	ADRESSE DU BIEN	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE TOTALE	PRIX DE VENTE
Maison	209 Chemin du Peleu	E171 E169	10a20ca 2a70ca	430 000€

- Par décision 2023/02 en date du 15 juin 2023 il a été décidé le transfert de crédit en section d'investissement comme suit :

Libellé	Compte	Opération	Montant
Achat matériel et mobilier	2188	207	-200
Mobilier restaurant scolaire	2188	219	+200

Compte rendu du conseil communautaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les comptes rendus du conseil communautaire du 29 août et du 26 septembre 2023 sont consultables sur le site de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Présentation du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre

La communauté de communes Val de Saône Centre a transmis son rapport d'activité 2022 qui a été adopté par le conseil communautaire lors de la séance du 26 septembre 2023.

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activités doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal.

Monsieur le Maire présente le rapport au conseil municipal.

Compte rendu des commissions

◆ Voirie - espaces publics :

Les travaux aux Rivaux et chemin des Acacias sont terminés.

Suite aux inondations du 13 mai 2023, l'expert de l'assurance de la commune a confirmé que la responsabilité de la commune était engagée. Présentation du devis de l'entreprise CARTILLIER.

Une sensibilisation contre la propagation des rats aura lieu pour tous les riverains habitant vers le chemin de Betheneins. La commune a signé un contrat avec un dératiseur pour des opérations annuelles.

◆ Cimetière :

Une remarque a été faite par un administré concernant le récupérateur d'eau installé en septembre. La mairie maintient cette installation pour faciliter l'arrosage.

◆ Fleurissement :

Le remplacement des arbres abimés a été accepté par notre fournisseur.

◆ Communication :

Présentation de la première page du bulletin municipal.

Un premier BAT est prévu le 30 octobre. La commission se réunira pour une première lecture. A ce jour 589 personnes sont abonnées à Panneapocket.

◆ Animation :

Les vœux de la municipalité auront lieu le mardi 09 janvier 2024 à 19h.

Le repas des aînés est prévu le samedi 23 novembre 2024.

De nouveaux membres vont intégrer le bureau de l'amicale de pétanque, Rémi Maigret reste à la présidence, décision prise lors de l'assemblée générale.

Un deuxième container est prévu à l'aire de loisirs afin que le comité des fêtes et/ou une autre association puisse entreposer du matériel.

◆ Bâtiments :

Les nouvelles locataires sont installées dans le logement communal depuis le 16 octobre 2023.

◆ Scolaire :

Le banc de l'amitié a été installé.

Il sera proposé à la directrice de l'école de décorer la boîte à livre en l'illustrant de dessins réalisés par les élèves.

Une réflexion est en cours pour modifier les horaires de la garderie du soir.

◆ Urbanisme :

Deux conformités pour la construction d'un abri de jardin et d'une piscine ont été validés courant octobre.

La commission a instruit des permis de construire modificatifs et des transferts de permis.

Le département a voté favorablement pour la deuxième phase du financement de la vidéoprotection.

Divers

Le Conseil Municipal est informé des points suivants :

- Dans le cadre du travail effectué par la Commission Mobilité Mutualisation et Services de proximité (MMSP), et plus particulièrement du travail relatif à la Mutualisation, les élus de la Commission ont identifié 2 actions pour une mise en œuvre en 2024, à savoir :
 - o La formation des élus (municipaux et communautaires),
 - o Les achats groupés d'équipements de protection individuelle (EPI)

- L'AMF et le CAUE de l'Ain vous proposent, les 16 et 17 novembre prochains, deux journées de formation sur le sujet du paysage à destination des élus de l'Ain.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Jean-Claude DESCHIZEAUX, déclare la réunion close. La séance est levée à vingt heures et six minutes.

Le secrétaire de séance,
Etienne BILLET



Le Maire,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

